MASTER OF YACHTS 200 gt, LIMITED

INTRODUCTION

Les Glénans, partenaires d'International Yacht Training (IYT), proposent une formation incluant certification et permettant d'obtenir la qualification internationale «Master of Yachts 200 gt, Limited».

Ce document te permettra de mieux connaître cette formation et ainsi, de te préparer au mieux(administrativement, logistiquement et au niveau des contenus).

Le premier chapitre présente la formation en elle-même, des modules de formation à la certification.
Le deuxième chapitre liste les différentes étapes administratives avec les pièces qu'il te faudra fournir.

Nous restons à ta disposition durant tout le cursus, par téléphone au 01 53 92 86 00 puis 2 puis 2 (service orientation moniteurs) ou par mail à : moniteurs@glenans.asso.fr

Plan du document :

I. LA FORMATION

I.1. Présentation

I.1.1. Définition
I.1.2. Critères de sélections à l'entrée en formation
I.1.3. Expérience de navigation pré-requise à la certification Master of Yachts 200 gt, Limited
I.1.3.1. Procédure de validation des expériences pré-requises (Informations aux moniteurs/trices des Glénans)
I.1.4. Déroulement de la certification Master of Yachts 200 gt, Limited

I.2. Déroulement de la formation : cursus modulaire

I.2.1. Définition
I.2.2. Contraintes de délais dans le cursus
I.2.3. Explicitation des modules de formation
I.2.4. Programme
I.2.5. Tarifs

I.3. SELECTIONS – PROCEDURES D'INSCRIPTIONS :

I.3.1. Logique d'inscription
I.3.2. CV Nautique

II. CONTACTS

MASTER OF YACHTS 200 GT, LIMITED

I. LA FORMATION

I.1. Présentation :

I.1.1 : Définition :

IYT (International Yacht Training) a développé un programme permettant au candidat d'apprendre et développer les savoirs et compétences nécessaires à la conduite d'un bateau à moteur ou à voile, du débutant absolu au Yacht Master Illimité (ex « Ocean »). Le modules sont structurés de façon à guider le stagiaire du commencement à un standard de compétences et de sécurité internationalement reconnu, comme demandé par un nombre croissant d'autorités maritimes pour les navires commercial ou non.
Les modules du Master of Yachts sont internationalement reconnus, non seulement pour des navires supérieurs à 200 tonneaux mais aussi pour ceux inférieurs à 24 mètres, lorsqu'ils sont affrétés pour des opérations commerciales.

Le diplôme IYT (International Yacht Training) **Master of Yachts 200 gt, Limited** est approuvé par le MCA (Maritime Coastguard Agency) et par le DNV (Det Norske Veritas) « maritime training center », pour une activité professionnelle de skipper en charter ou convoyage sur des voiliers jusqu'à 150 M d'un abri.

Il est reconnu par 22 gouvernements en plus des État Unis : Royaume Uni, Irlande, Bahamas, Iles caïmans, Iles Marshall, Australie de l'Ouest, New South Wales, Liban, Pologne, Pavillons « Red flags » (16 pays).

Ceci signifie qu'il ne permet pas, en l'état, d'être embarqué, comme marin ou skipper professionnel sur un navire battant pavillon français. Les navires susceptibles d'embaucher les personnes titulaires de ce diplôme sont effectivement sous pavillon des gouvernements cités au-dessus. On en retrouve une bonne partie en méditerranée.

Ce diplôme est également la porte d'entrée pour passer le Master of Yachts 200 gt, **Unlimited** pour des navigations illimitées et poursuivre sur d'autres formations (0fficer of the Watch, Chief Mate ou Master of Yachts for Mega Yachts).
L'organisme qui, au final, délivrera les certificats et le diplôme de **Master of Yachts 200 gt, Limited,** est IYT (International Yacht Training) dont « Les Glénans » sont partenaires.

Il existe deux options au Master of Yachts 200 gt, Limited : Power (Moteur) et Sail (Voile). La formation dispensée aux Glénans ne délivrera que le Master of Yachts 200 gt, Limited **option Voile**.

Pour information (1) : Le **tonnage** est la mesure du **volume** d'un bateau (une image de la capacité de transport d'un navire de commerce). Il représente le volume intérieur, exprimé en **tonneaux** (le tonneau est équivalent à 2,83 m³) pour les « petits » bateaux et, en unités **UMS** (Universal Measurement System) pour les navires de longueur supérieure à 24 m effectuant des voyages internationaux. Il est communément accepté que **200 tonneaux équivalent environs à 500 UMS**.

Pour information (2) : Le Master of Yachts Ocean Certificate (Unlimited) est une qualification indiquant que le titulaire a des connaissances suffisantes en navigation astronomique. Pour acquérir le IYT Yachtmaster Ocean, le candidat doit avoir effectué une partie théorique et une partie pratique. La première partie consiste en un cours (avec évaluation) de 48 heures. Une fois cette section théorique réalisée, une partie pratique doit être effectuée, avec preuve de la conduite d'une navigation d'au moins 600 Milles comme capitaine ou veilleur, livre de bord et positions astronomiques à l'appui.

I.1.2. Exigences à l'entrée en formation :

Il faut compléter le CV Nautique joint. Celui-ci doit permettre de mesurer vos expériences sur les critères suivant :

- Diplômes dans le domaine des activités nautiques et/ou de la marine marchande,
- Recensement des expériences :
  - Supports utilisés
  - Durées des navigations,
  - Nombre d'heures totales à la mer,
  - Nombre de milles effectués au total
  - Zones de navigations
  - Type d'expériences (loisir, sportif, enseignement, skippage, convoyage)
  - Postes occupés
- Stages effectués (école de voile, marine marchande, autre) le cas échéant
- Niveau en anglais parlé et lu (cursus scolaire, formation, expériences linguistiques)
- Motivations

I.1.3. Expérience de navigation pré-requise à la certification Master of Yachts 200 gt, Limited :

Ces expériences seront à attester pour la certification finale Master of Yachts 200 tons Limited. Elles peuvent donc être enregistrées même une fois le cursus lancé.

3000 Milles : Sur justificatifs de livres de bord tamponnés par les capitaineries (tampons ports de départ et d'arrivée et mesurés le long de la route navigable la plus courte entre le port de départ et la destination (Route fond en route directe la plus courte, et non route surface avec les informations du loch)). Ces milles doivent être enregistrés par des **croisières véritables** et non des courtes sorties à la journée et le/la candidat(e) doit avoir occupé un réel poste à bord, visant à la marche du navire.
Justifier de 3000 Milles dont :

- un minimum de **2000 M en navigation côtière**
- **30 heures de navigation de nuit** comme équipier/ère actif/ve, dont au moins 6 heures d'expérience de nuit au poste de skipper ou Chef de Quart.
- **5 traversées de plus de 60 M**, dont 2 au moins comme veilleur ou Skipper
- **50 jours de navigation à la mer** : Un jour est comptabilisé comme 24 heures. « A la mer » signifie en dehors des ports ou abris. Les arrêts à terre de quelques heures sont acceptés.

I.1.3.1. Procédure de validation des expériences pré-requises (Informations Glénans) :

Certaines capitaineries ne tamponnent plus les livres de bord. Les Glénans ont la possibilité de pouvoir valider les expériences pour leurs moniteurs/trices Glénans.
Ainsi, pour les moniteurs/trices Glénans, il est possible de faire valider vos expériences par les responsables que vous rencontrez en fin de stage (après ou en cours de bilan de fin de stage).
Il vous sera possible de valider le nombre de mille et le nombre d'heures effectués durant votre stage. Pour ce faire, un document type est à compléter (joint en fin de ce document).
Attention : Cette validation nécessite une préparation de votre part :

- Comptabilisez le nombre de mille effectué, en ligne droite entre les étapes (route fond sur trajectoire la plus courte et non valeur du loch) ;
- Comptabilisez le nombre d'heures effectuées « à la mer » (voir définition ci-dessus) ;
- Photocopiez votre livre de bord pour archivage aux Glénans ;
- Complétez le tableau d'enregistrement des expériences.

Si tous les renseignements sont disponibles et recevables, le tableau d'enregistrement des expériences sera validé par Les Glénans. Sans cela, le responsable croisière que vous rencontrerez ne validera rien.

Pour celles et ceux qui souhaitent valoriser des expériences déjà réalisées, voici la démarche à suivre :

- Déplacez-vous sur base et effectuez les copies des Livres de Bord (attention, vérifiez au préalable leur existence… Les Glénans archivent les Livres de Bord entre 2 et 3 années. Au-delà, ils sont détruits) ;
- Comptabilisez le nombre de mille effectués (toujours sur la trajectoire la plus courte reliant les deux escales) ;
- Comptabilisez le nombre d'heures à la mer ;
- Complétez le tableau d'enregistrement des expériences ;
- Envoyez le, ainsi que les photocopies des Livres de Bord, au Centre de Formation Professionnel (BP504, 29185 CONCARNEAU cedex).

Si tous les renseignements sont disponibles et recevables, le tableau d'enregistrement des expériences sera validé par Les Glénans et vous sera renvoyé, une copie étant gardée dans votre dossier.

I.1.4. Déroulement de la certification Master of Yachts 200 gt, Limited :

En quoi consiste l'examen final ?

- L'examen final sera conduit EN LANGUE ANGLAISE par un examinateur indépendant d'IYT Master of Yachts et consiste en un **oral complet** et un **test pratique** embarqué. Les candidats peuvent être évalués sur tous les contenus abordés en cours de formation théorique et pratique ainsi que sur tout ce qui concerne leurs expériences de navigation jusqu'à la date de l'examen.

- Dans le cas où l'examinateur considérerait qu'un(e) candidat(e) n'a pas atteint les standards exigés et/ou que les capacités du/de la candidat(e) comme Chef de Bord n'atteignent pas les standards exigés et/ou que les pré-requis ne sont pas validés pour le IYT Master of Yachts Limited, un rapport sera renvoyé sur demande au/à la candidat(e) expliquant la ou les raisons de l'échec et proposera une suite à donner en vue de la représentation à l'examen.

- L'achèvement des Modules de certification du Master of Yachts Limited ne garantit pas de réussir l'examen et d'en recevoir le certificat.

- TOUTES LES EVALUATIONS SE DEROULENT EN LANGUE ANGLAISE (QCM, évaluation pratique).

Quels certificats recevrez-vous au final ?

1. Le « certificat of training », regroupant les certificats suivants :
   - Le Basic Sea Survival Certificate (S.T.C.W. 95)
   - Le Fire Fighting Certificate (S.T.C.W. 95)
   - Le First Aid Certificate (S.T.C.W. 95)
   - Le Personal Safety and Social Responsibility (S.T.C.W. 95)
2. Le IYT Master of Yachts Limited 200 tons Shore Based Certificate (obtenu par l'examen théorique)
3. Le M.C.A./ internationally recognised IYT Master of Yachts Limited Certificate of Competency.

Organisation des rattrapages :

En cas d'échec à une ou plusieurs évaluations, un rattrapage peut être possible. Chaque cas sera individualisé en fonction des causes d'échecs et des possibilités des Glénans.

I.2. Déroulement de la formation : cursus modulaire

L'objet de la formation est de valider les certificats permettant la présentation à l'évaluation pratique certificative au **Master of Yachts 200 gt, Limited.**

I.2.1. Définition :

La formation est organisée de façon modulaire, sans contraintes (hors pédagogiques, voir plus loin) dans l'organisation des modules, et peut donc s'échelonner dans le temps. Elle laisse la possibilité d'alterner avec des périodes de navigation permettant de valider le nombre de mille requis (3000 M) pour se présenter à la certification finale.

5 étapes :

1. POSITIONNEMENT : **2 jours** : Ce stage de deux jours est accolé au BST (voir ci-dessous), sur le dernier WE du stage. **Ce positionnement est obligatoire avant de continuer sur les modules 3, 4 et 5 ci-dessous (formation spécifique Master of yachts)**. **Ce positionnement peut être réalisé à part, en amont ou aval du stage BST.**

2. Module BST (« Basic Safety Training », ou pour la France, « Certificat de Base à la Sécurité ») : **6.5 jours** : délivrance de 4 certificats : Fire Fighting, Basic Sea Survival, Personal Safety and Social Responsibilities, First Aid. Module commun à toutes les formations internationales.

Modules Spécifiques MOY :

3. Module THEORY, comprenant :
   - **Le THEORY DISTANCE LEARNING** : **16 cours à distance**, répartis sur 16 semaines, avec QCM à renvoyer au formateur. Compter environs 8 heures de travail personnel par cours.
   - **Le THEORY COURSE** : **14 jours** : Dernières révisions et évaluations en vue d'obtenir le Shore Based Certificate.

4. Module OFFSHORE (FACULTATIF mais recommandé) : **7 à 13,5 jours** : Mise en pratique des stages précédents, Entraînement au PRACTICAL, enregistrement des Milles.

5. Module PRACTICAL **: 6 jours** : Evaluation pratique finale, sur un voilier de 50 pieds.

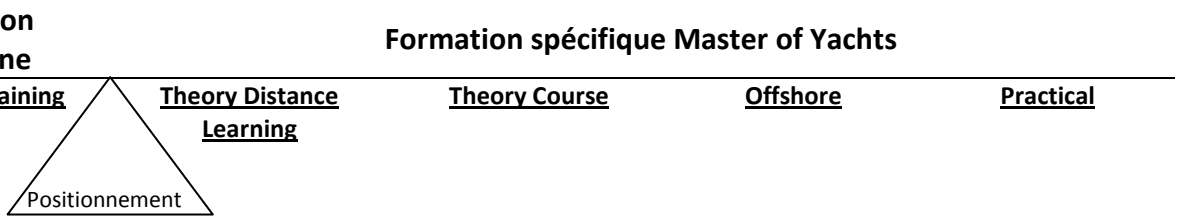
I.2.2. Contraintes de délais dans le cursus :

Il ne peut y avoir plus de 12 mois entre la validation du certificat lié au stage THEORY COURSE et le PRACTICAL, passage de l'épreuve pratique validant le Master of Yachts 200 gt, Limited.

En cas d'échec sur la validation pratique, il ne peut y avoir plus de 12 mois avant un deuxième passage en évaluation pratique, ceci pour garder le bénéfice du « shore based certificate » (délivré si réussite à l'évaluation en stage THEORY COURSE). Si cette contrainte n'est pas respectée, l'évaluation théorique est à refaire.

I.2.3. Explicitation des modules de formation :

Synthèse cursus



- **POSITIONNEMENT :** Alternance sur deux jours d'évaluations (pratiques et de connaissances), avec présentation du cursus.

  Objectifs :
  - Pouvoir mieux mesurer les attendus de la formation,
  - Choisir un programme de formation qui tienne état du niveau initial.

Module Commun à toute formation international

- **Module BST** : (Basic Safety Training suivant les standards STCW 95).
  4 domaines de formation sur 6.5 jours d'apports en salle et de mises en pratique :

  - Personal Survival Techniques : 1,5 jours. Evaluation par test QCM de connaissance et attestation de réussite en pratique.
    - En salle :
      - Les situations d'urgence
      - L'évacuation
      - Les radeaux et canots de survie
      - Les équipements de protection individuels
      - La survie en mer
      - Les système de communication d'urgence par radio
      - L'assistance par hélicoptère
    - En pratique :
      - Procédures d'évacuation et d'abandon d'un navire (Simulation)

  - First aid and CPR (Cardio-Pulmonary Resuscitation) : 1 jour. Evaluation par test QCM de connaissance et attestation de réussite en pratique.
    - Théorie et pratique couvrant le "Basic First Aid and CPR in marine situations"

- Fire Prevention : 2 jours. Evaluation par test QCM de connaissance et attestation de réussite en pratique.
    - En salle :
        - L'organisation du bord pour combattre le feu
        - Eléments de compréhension du feu et des explosions
        - Les types de combustion
        - Les détecteurs de fumées et de feu
        - Utilisation du matériel respiratoire
        - Les alarmes automatiques
    - En pratique :
        - Combat et extinction de feux avec utilisation de l'équipement individuel
        - Instructions pratiques de pompiers professionnels (introduction)
        - Lecture de flammes

- Personal Safety and Social Responsibility (PSSR) : 1 demi-journée. Evaluation par test QCM de connaissance.
    - En salle :
        - Les liens d'équipage à bord
        - Santé et hygiène
        - Consommation de drogue et alcool
        - Organisation du management embarqué
        - Responsabilités
        - L'entraînement au mesures d'urgence
        - Sécurité au travail

Ce stage fait l'objet d'évaluations visant l'obtention des 4 certificats. **L'obtention des certificats est obligatoire pour exercer une activité professionnelle dans le yachting et se présenter aux examens théoriques et pratiques du Master of Yachts 200 gt, Limited.**

Modules spécifiques à la formation Master of Yachts Limited **(attention : le Positionnement est obligatoire avant d'entamer cette étape)**

- **Module THEORIQUE** : 2 modalités de travail : THEORY DISTANCE LEARNING (TDL) et THEORY COURSE (TC).
  Il faudra vous munir d'une Carte Marine 7066, d'une règle Cras et d'un compas pointe sèche.

  Ce module de 126 heures en cours à distance (TDL), suivi des 14 jours en salle (TC) permet de travailler les points suivants :

  - **International Regulations for Preventing Collisions at Sea**
  - **Aids To navigation**
  - **Navigation**
    - Passage Planning : appraisal and planning
        - Identify most suitable route – consult all relevant documentation
        - Determine all aspects affecting navigation
        - Tides and Tidal streams
    - Basic concepts and calculations
        - To find the true course from the compass course
        - To find the compass course from the true course

- Execution and monitoring
  - Dead reckoning
  - Fix vessel's position by visual and/or radar
  - Fix vessel's position by electronic navigational aids
  - Monitor other vessels by radar

- **Meteorology**
  - Basics of meteorology
  - Weather forecast
- **Oceanography**
  - In particular: swell, sea waves, freak waves, rogue waves, breakers, surf
- **Yacht construction**
  - Basic concepts
    - Understands longitudinal, transverse and local stresses
    - Understands panting, pounding and vibration
  - Methods of construction
  - Materials used in yacht construction
- **Yacht stability**
  - Basic concepts
    - Understands basic principles of hydrostatics and related terms
    - Appreciates fineness of hull form and resistance to forward motion
    - Understands the concept of statical stability
    - Understands the concept of initial stability
    - Solves problems involving loading, discharging and shifting weights
  - List and Related Problems
    - Understands list
    - Understands the inclining experiment
    - Recognises the effect of slack tanks on the centre of gravity
- **Marine engines**
- **Electrics afloat**
  - In particular: batteries, alternator, generator, AC and DC distribution,
- **Systems and equipment**
  - Steering system
  - Bilge pumping
  - Marine refrigeration
  - Watermaker
  - Sanitation system

Le stage sur base (TC) fait l'objet d'une évaluation visant l'obtention du « **Shore Based Certificate** » , délivré par IYT.

- **Module OFFSHORE** (FACULTATIF mais conseillé) : Ce stage embarqué de 7 à 13,5 jours permet de mettre en pratique les différents aspects théoriques abordés dans les stages BST, TDL et TC.

- **Module PRACTICAL** : Stage d'évaluation finale, sur un voilier de 50 pieds. Les derniers jours sont consacrés à l'évaluation individuelle par l'évaluateur IYT.

Tous les certificats Master of Yachts nécessitent une revalidation tous les 5 ans. Les conditions requises pour la revalidation sont les suivants :

- ✓ Justifier de 50 jours à la mer dans les 5 dernières années
- ✓ Envoyer un Certificat médical d'aptitude (Norme Seafarer IYT) ainsi qu'une copie de la Carte d'identité ou du Passeport en cours de validité
- ✓ Les certificats originaux doivent être renvoyés directement à IYT pour inscription (adresse en fin de dossier)
- ✓ Indiquer l'adresse postale de retour
- ✓ Justifier de la formation Basic Safety Training - STCW 95
- ✓ Joindre les honoraires induits (prix des certificats, renseignez-vous aux Centre de Formation Professionnelle des Glénans)

Rappel : Il ne peut y avoir plus de 12 mois entre le stage THEORY COURSE et le PRACTICAL (examen pratique), auquel cas le stage THEORY COURSE devra être repassé. La date de délivrance du Shore Based Certificate (évaluation en cours de stage Theory Course) enclenche le décompte des 12 mois maximum durant lesquels l'examen pratique doit être réalisé.

I.2.4. Programme :

Ci-dessous l'organisation de la formation. Les dates sont à valider auprès du service inscription (cf contact plus bas).

	Sept	Oct	Nov Déc	Janv	Fév Mars	Avril	Mai Juin Juillet	Août n
Programme général	Offshore	PRACTICAL BST		INSCRIPTION THEORY DISTANCE LEARNING		BST		THEORY COURSE

Les tarifs ci-dessus sont donnés hors coût de l'adhésion aux Glénans.

COURS	**TARIFS**	**COÛT POUR LES CERTIFICATS (à ajouter *)** (comprenant déclaration, archivage, envoi)
POSITIONNEMENT	200 €	
BASIF SAFETY TRAINING (BST) : Certificat de base à la sécurité	900 €	230 €
THEORY DISTANCE LEARNING	500 €	
THEORY COURSE	1230 €	120 €
OFFSHORE	1000 €	
PRACTICAL	1350 €	470 € : 275 dollars pour l'évaluation pratique et 375 dollars pour la délivrance du diplôme final de Master of Yachts

***** Ces tarifs dépendent d'IYT et sont susceptibles d'évoluer. Nous contacter.

I.3. Renseignements administratifs

I.3.1. Logique d'inscription :

Inscription au BST + Participation au POSITIONNEMENT (OCTOBRE, AVRIL)

Un programme individualisé sera réalisé à la fin du Positionnement.

Inscription au THEORY DISTANCE LEARNING (JANVIER)

Suivi des cours (16 semaines)

Inscription au THEORY COURSE (AOÛT)

Inscription au OFFSHORE le cas échéant (SEPTEMBRE)

Inscription au PRACTICAL (OCTOBRE)

I.3.2. CV Nautique (2 pages suivantes)

II. CONTACTS

Prise de contact, orientation et documentation d'inscription, notamment inscription aux stages :

Service Relation Moniteurs

LES GLENANS
Christian LE LEVIER
Quai Louis Blériot
75 781 PARIS Cedex 16
Tel : 01 53 92 86 00 puis 2 puis 2
Fax : 01 45 27 61 54
Mail : moniteurs@glenans.asso.fr

Suivi des dossiers administratifs, compléments, questions techniques liées aux dossiers :

Centre de formation
LES GLENANS
Benjamin WATTEAU
Place Philippe Viannay
BP 504
29 785 CONCARNEAU Cedex
Tel : 02 98 97 74 66
Fax : 02 98 50 63 89
Mail : b.watteau@glenans.asso.fr

Ce document est disponibles sur le Site internet des GLENANS
http://www.glenans.asso.fr
Rubrique «Formation Moniteurs »Sous rubrique « Formation Continue »

IDENTITE		
Nom : ……	Prénom : ……	Adresse : …… ……
Date de naissance : ……/……/……		N° téléphone : ……

NIVEAU SCOLAIRE	
Niveau d'étude : (Rappel : IV = Bac) …… Dernière classe fréquentée : ……	Diplôme autre que sportif ou Maritime (universitaire…) : …… ……

Niveau d'anglais :

- ☐ Scolaire, spécifier la dernière classe : ……
- ☐ Maritime, spécifier le type d'expériences (objet, durée) : ……
- ☐ Opérationnel, spécifier le type d'expériences (pays, durée) : ……

DIPLÔMES SPORTIFS / MARINE MARCHANDE / TRANSPORT MARITIME		
Vous possédez un Monitorat VOILE LEGERE FFvoile	○ OUI ○ NON	Année d'obtention : ……
Vous possédez un Monitorat CROISIERE FF Voile :	○ OUI ○ NON	Année d'obtention : ……
Vous possédez la qualification hauturière FF Voile ou le Monitorat Croisière 2ème degré ? :	○ OUI ○ NON	Année d'obtention : ……
Vous possédez un BEES Voile ou BPJEPS Monovalent Voile :	○ OUI ○ NON	Année d'obtention : ……
Formation BEES ou Monovalente suivie au Centre de Formation : ……		
Vous possédez un BE HABITABLE ou CS CROISIERE :	○ OUI ○ NON	Année d'obtention : …… Centre de formation : ……
Possédez-vous un autre diplôme dans le sport ?	○ OUI ○ NON	Si oui, lequel : …… ……
Vous possédez un Livret Maritime :	○ OUI ○ NON	Année d'ouverture : ……
Vous possédez un C.I.N :	○ OUI ○ NON	Année d'obtention : ……
Vous possédez un Capitaine 200 :	○ OUI ○ NON	Année d'obtention : ……
Vous possédez un Capitaine 200 Voile :	○ OUI ○ NON	Année d'obtention : ……
Possédez-vous une autre qualification Mar Mar ?	○ OUI ○ NON	Si oui, la/lesquelle(s) : …… ……
Possédez-vous une autre qualification dans le domaine (étrangère…) ? (Yacht master,…)	○ OUI ○ NON	Si oui, la/lesquelle(s) : …… ……

EXPERIENCES (ajoutez des pages suivant les volumes de réponse)

Expériences en croisière côtière :

Date	Support	Zone de navigation	Durée	Nbre Milles	Postes occupés

Expériences en croisière au large :

Date	Support	Zone de navigation	Durée	Nbre Milles	Postes occupés

Expériences en Course : support, zone de navigation, nombre de milles, durée, poste occupé

Date	Support	Zone de navigation	Durée	Nbre Milles	Postes occupés

Expériences en encadrement croisière :

Date	Support	Structure d'exercice & Zone de navigation	Durée	Public	Type de stage

Etes-vous titulaire d'un Certificat de Radiotéléphonie (CRR (Restreint) ou CRO, CGO) ? Stipuler lequel : ……	○ OUI ○ NON